

B I B R A C T E

Établissement Public de Coopération Culturelle
Siège : 37, rue des Trois Sommets
58370 GLUX-EN-GLENNE
RCS NEVERS B 501 715 445

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

058-501715445-20260402-Delib_2026_377-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026
Publication : 14/04/2026

Délibération
n°2026 – 377

Présentation et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2025

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril le Conseil d'administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle BIBRACTE s'est réuni pour partie au Centre archéologique européen – 37, rue des Trois Sommets – 58370 Glux-en-Glenne, pour partie en visioconférence, sur convocation de Monsieur François PHILIZOT, Président du Conseil d'administration.

Etaient présents [en visioconférence pour les personnes signalées par un astérisque (*)] :

L'Etat représenté par :

- Monsieur Benjamin MOREL, directeur régional des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, représentant Monsieur Paul MOURIER, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et de Côte d'Or,
- Monsieur Godefroy LISSANDRE, sous-directeur de l'archéologie, représentant Madame Delphine CHRISTOPHE, directrice générale des patrimoines et de l'architecture au ministère de la culture,
- Madame Emilie ACQUISTAPACE, sous-préfète de Château-Chinon, représentant Madame Fabienne DECOTTIGNIES, préfète de la Nièvre,
- Monsieur Amaury de BARBEYRAC, sous-préfet d'Autun, représentant Monsieur Dominique DUFOUR, préfet de la Saône-et-Loire,
- Madame Estelle LABBE-BOURDON, inspectrice des sites, représentant Madame Cécile BRENNE, directrice régionale par intérim de l'aménagement et du développement durable Bourgogne-Franche-Comté,
- Madame Coralie BURNOD, directrice départementale des finances publiques de la Nièvre.

La Région Bourgogne-Franche-Comté, représentée par :

- Monsieur Bertrand VEAU, vice-président, en charge de la culture et du patrimoine, pouvoir à Monsieur Sylvain MATHIEU, président du parc naturel régional du Morvan.

Le Conseil départemental de la Saône-et-Loire représenté par :

- Madame Marie-Claude BARNAY, conseillère départementale du canton d'Autun 2, représentant Madame Catherine AMIOT, vice-présidente et conseillère départementale du canton d'Autun 1.

Le Parc naturel régional du Morvan, représenté par :

- Monsieur Sylvain MATHIEU, président.

Le Centre des Monuments Nationaux représenté par :

- Madame Virginie GOUTAYER, administratrice de l'abbaye et musée d'art et d'archéologie de Cluny, représentant Madame Marie LAVANDIER, présidente du centre des monuments nationaux.

Le Centre national de la recherche scientifique représenté par :

- Madame Sylvia NIETO-PELLETIER, directrice adjointe scientifique CNRS sciences humaines & sociales, pouvoir à Monsieur Godefroy LISSANDRE.

Les personnalités qualifiées :

- Madame Marie CORNU, directrice de recherches au CNRS,
- Monsieur Roger GOUDIARD, agro-économiste, ancien cadre de l'agence française du développement (AFD),
- Madame Anne PARIENTE, archéologue, ancienne directrice du service archéologique municipal de la ville de Lyon,
- Monsieur Jean PLUMIER, archéologue, inspecteur général du patrimoine, chargé de mission, gouvernement Wallon, Belgique,
- Monsieur Hubert TASSY, directeur de l'EPCC de la saline royale d'Arc-et-Senans, pouvoir à Madame Anne PARIENTE.

Les représentantes du personnel :

- Madame Mathilde NOUVEL.
- Madame Agathe LE RICHE-MAUGIS.

Assistaient également au Conseil d'administration les personnes suivantes :

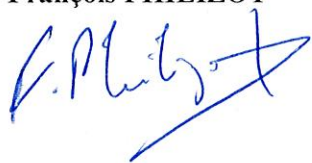
- Madame Anne-Marie ADAM (*), présidente du conseil scientifique de Bibracte,
- Monsieur Didier BROUSSE, conseiller aux décideurs locaux, direction départementale des finances publiques de la Nièvre,
- Monsieur Christian COURAULT, ancien maire de Poil,
- Monsieur Yann CUSSEY, chargé de mission valorisation du patrimoine, région Bourgogne-Franche-Comté,
- Madame Amélie FOULET, cheffe du service des musées et du patrimoine culturel, conseil départemental de la Nièvre,
- Monsieur Laurent GRUT-DUBOIS, chargé de gestion budgétaire, direction régionale de l'aménagement et du développement durable de Bourgogne-Franche-Comté,
- Monsieur Jean-François JONDEAU, responsable du service de publicité foncière et enregistrement, centre des finances publiques de la Nièvre,
- Monsieur Ludovic VAUDOUR, expert-comptable, cabinet COGEP,
- Madame Géraldine VROLANT, secrétaire générale, sous-préfecture de Château-Chinon,
- Monsieur Vincent GUICHARD, directeur général, Bibracte,
- Madame Sophie GRANGE, directrice générale adjointe, Bibracte,
- Madame Carine GENIN, responsable de la gestion des ressources humaines et comptable, Bibracte, secrétaire de séance,
- Monsieur Bruno MOREAU, responsable des achats et du Budget, Bibracte.

Monsieur Philizot constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'administration peut délibérer valablement.

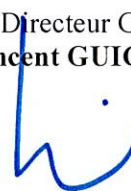
Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le rapport d'activité de l'exercice 2025

La présente délibération fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Le Président
François PHILIZOT



Le Directeur Général
Vincent GUICHARD



B I B R A C T E

Conseil d'administration

Séance du 2 avril 2026

- 2 -

**Présentation et approbation du rapport d'activité
de l'exercice clos le 31/12/2025**

Le rapport d'activité propose une analyse succincte des activités de l'établissement relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il s'appuie sur un exposé détaillé qui fait l'objet d'un fascicule diffusé auprès des partenaires de l'établissement.

L'année 2025 aura tout d'abord été marquée par l'achèvement de deux chantiers de construction, dont la conduite avait été affectée par les répercussions économiques de la crise sanitaire du COVID 19. Ainsi, on a inauguré le 13 janvier la nouvelle base-vie des deux chantiers d'insertion actifs sur le mont Beuvray, conçue par l'atelier d'architecture Correia (Saulieu) et installée sur la plateforme technique du hameau de L'Échenault. Le 13 juin, c'était le tour de l'agrandissement du musée, inauguré en même temps que l'exposition temporaire *Architecture inversée* consacrée à l'œuvre de Pierre-Louis Faloci, grand prix national de l'architecture à qui l'on doit le musée et cet agrandissement. Trente ans exactement après l'ouverture du musée, cette cérémonie a également été l'occasion pour les représentants du ministère de la culture d'annoncer la labellisation du musée et du centre archéologique au titre de l'architecture contemporaine remarquable.

Le premier semestre a également vu l'instruction du classement de l'oppidum de Bibracte au titre des Domaines nationaux, conclue par la validation du projet par la commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) le 5 juin. Ce classement prestigieux sera effectif après qu'il ait été officialisé par un décret du Conseil d'État.

Plusieurs échéances administratives importantes se sont également cumulées en fin d'année.

Une concertation de longue haleine avec les services des ministères de la culture et des finances a permis de faire aboutir une nouvelle convention de délégation de gestion du domaine public de l'État sur le mont Beuvray, qui couvre les années 2026-2043. Il reste désormais à mettre en place, en 2026, les modalités nouvelles de gestion forestière du massif qui découlent de cette convention.

En tant que chef de file de la démarche, l'établissement a transmis en fin d'année aux services de l'État un bilan intermédiaire du cycle de labellisation 2022-2028 du Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets.

Enfin, le mandat des sept personnalités qualifiées qui siègent au conseil d'administration venant à terme, un nouveau collège a été installé le 9 décembre. Celui-ci ne voit que deux arrivées, Mme Francesca Cominelli, chercheuse en économie touristique à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, et M. François Philizot, préfet honoraire. Ce dernier a été élu à présidence du conseil en remplacement de M. Claude Baland, qui a assuré cette responsabilité de 2019 à 2025. Dans la foulée, la direction de l'établissement a fait valider un projet d'établissement triennal et le directeur général a été reconduit pour un nouveau mandat de même durée.

Le volume d'activité de l'établissement a une nouvelle fois été affecté par des restrictions budgétaires, heureusement compensées en partie par un complément exceptionnel de la contribution du ministère de la culture collecté fin 2024 et par des ventes de bois inhabituellement élevées, en volume comme en prix de vente. Les subventions sur projet confortent par ailleurs leur place, comptant pour environ 10% des recettes au prix d'une dépense d'énergie proportionnée pour le lancement de nouveaux projets, avec une dizaine de candidatures en 2025, et pour la gestion des actions en cours, au nombre de six. On doit aussi signaler que la refonte des procédures comptables de l'établissement engagée en 2024 avec le transfert de l'agence comptable à la direction départementale des finances publiques de la Nièvre n'est toujours pas aboutie à la fin de l'exercice 2025, malgré les efforts conjoints des équipes de Bibracte et de la direction des finances publiques.

Sur le terrain, le mont Beuvray a accueilli une campagne de recherche archéologique qui a disposé de moyens stables par rapport à 2024. Six chantiers ont été actifs, qui ont apporté des résultats riches et variés sur les fortifications, l'habitat et le secteur monumental de la Pâture du Couvent. Le conseil scientifique a pris acte des résultats de la campagne lors de sa rencontre traditionnelle de la fin septembre, qui a également permis de mettre en débat le projet de recherche 2026-2029.

L'accueil du public a été porté par l'exposition temporaire *Archéologie inversée* et par une saison riche en événements. On note toutefois un tassement de la fréquentation, qui affecte à la fois les familles et les groupes scolaires, en relation très probable avec la baisse du pouvoir d'achat et le gel du Pass culture. Cette tendance ne semblant pas seulement conjoncturelle, elle nous amène à réfléchir à un ajustement de l'offre aux nouvelles conditions économiques.

À cet égard, la mise en valeur du réseau de chemins est une action-phare menée dans la cadre de la démarche Grand Site de France. L'année 2025 a permis de progresser de façon conséquente dans cette voie avec une mission de conseil pour le développement de l'offre de randonnée grâce à un appui de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et, par ailleurs, la conception d'un événement sportif de portée nationale dont la première édition se déroulera à l'automne 2026.

La démarche Grand Site de France continue à se déployer selon différentes thématiques (agriculture, forêt, tourisme, gestion de l'eau) dans la cadre de plusieurs actions partenariales de recherche-action disposant chacune d'un financement dédié.

Les actions de recherche et développement relevant des technologies numériques se sont poursuivies au même rythme qu'en 2024 avec deux actions dédiées à ce thème.

Au terme d'une année très remplie, l'équipe de direction de l'établissement se doit de remercier les personnes et les institutions qui ont rendu possible les travaux et les activités de l'année. On doit notamment signaler les collectivités (région Bourgogne – Franche-Comté, Départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire) qui contribuent au budget de fonctionnement de l'établissement et surtout les différents ministères et services de l'État qui accompagnent Bibracte avec toujours autant de sollicitude et de libéralité. Les collaborateurs de l'établissement — plus d'une cinquantaine de salariés correspondant à 42 emplois à temps plein, auxquels s'ajoutent environ 17 emplois équivalents temps plein en sous-traitance à poste fixe — doivent également être salués pour la constance de leur engagement, qui permet de développer une gamme d'actions d'une grande richesse malgré des conditions économiques très tendues. On doit enfin évoquer le dévouement des membres du conseil d'administration, qui se sont réunis à quatre reprises en 2025, les 8 avril, 13 juin, 14 octobre et 9 décembre.

Projet de délibération

Le Conseil d'administration approuve le rapport d'activité de l'exercice 2025.